2007-04380/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Pratique artistique professionnelle et diffusion des arts
Le gouvernement du Québec conclut une entente de 300 000 $ avec la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec

Victoriaville, le 18 novembre 2004 – Le député d'Arthabaska et représentant du gouvernement du Québec, M. Claude Bachand, le président du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), M. Yvan Gauthier, et le président de la Conférence régionale des élus (CRE) du Centre-du-Québec, M. Maurice Richard, ont annoncé aujourd'hui la signature d'une entente portant sur l'amélioration de la pratique et de la diffusion artistique professionnelle dans le Centre-du-Québec. D'une durée de trois ans, cette entente vise à favoriser l'essor des arts et des lettres dans cette région, ainsi qu'à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes professionnels qui y vivent. Le CALQ et la CRE y injecteront chacun et chacune 50 000 $ par année d'ici 2007.

Cette entente, à laquelle sont également associées la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et la vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable des régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau, prévoit la création d'un Fonds pour les arts et les lettres dans le Centre-du-Québec et l'attribution de bourses à des artistes de différentes disciplines.

« L'amélioration de la situation socio-économique des artistes demeure l'une de mes priorités. La conclusion de cette entente témoigne non seulement de l'importance que nous accordons au rôle que jouent les artistes dans la définition de notre identité, mais également de notre volonté de faire équipe avec les élus des MRC pour développer le Québec », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications Mme Beauchamp.

« L'entente est un outil adapté aux réalités régionales et constitue un des moyens privilégiés par le gouvernement du Québec au regard du développement local et régional », a pour sa part indiqué la vice-première ministre, ministre des Relations internationales et ministre responsable des régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, M. Claude Bachand, a pour sa part renchéri en affirmant que « l'entente est un moyen très efficace pour stimuler le développement culturel, harmoniser les actions de tous les partenaires et multiplier l'effet des investissements de chacun ».

Le Fonds créé en vertu de cette entente permettra de soutenir des projets artistiques mettant en valeur l'identité centricoise et impliquant des activités de partenariat avec la communauté régionale. Il ciblera également l'accès et la participation d'un plus grand nombre de citoyens du Centre-du-Québec aux

activités artistiques qui se déroulent sur leur territoire.

Seuls les artistes professionnels et les collectifs d'artistes professionnels résidant dans cette région depuis au moins douze mois seront admissibles à une aide financière du Fonds créé en vertu de cette entente. Les demandes seront soumises à un processus de sélection qui fera appel à un jury formé de pairs. Chaque demande sera évaluée au mérite sur la base des objectifs et des critères du Fonds.

Les projets retenus pourront bénéficier d'une subvention maximale de 10 000 $. Les artistes et les écrivains professionnels du Centre-du-Québec peuvent obtenir des renseignements sur le sujet auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (www.calq.gouv.qc.ca) et de la Conférence régionale des élus de la Mauricie (www.cre-mauricie.qc.ca).

Source :

Claude Rodrigue
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
(418) 380-2363, poste 7217

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Martine Gendron
Attachée politique
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre des Relations internationales et ministre responsable des régions de l'Estrie et du Centre-du-Québec
Tél : (819) 751-0053

Murielle D'Heur
Attachée politique
Bureau du député d'Arthabaska
Tél. : (819) 751-0053

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007